

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°124

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 38

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem, BUTT Zishan.

Excusé : NEDELEC Soizig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ

Madame Véronique DAUVERGNE

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Samuel MARTIN

Monsieur Thierry AUGY

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Jerome LEGENDRE

Monsieur Cédric SCHROEDER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Marie Amelie ANQUETIL

Madame Marie-pascale REMY

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Nadege NIFEUR

Madame Fatima YAOU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Katalyne BELAIR

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction de l'Urbanisme/

OBJET : Convention de longue durée pour la location de places de stationnement au parking Groperrin

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Michel HADJI-GAVRIL,

Vu le PLUI de Plaine Commune approuvé par délibération du Conseil de Territoire en date du 29 février 2020,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L 421-3 et R 431-26,

Vu le code de la construction et de l'habitation notamment les articles L 411-1 et L 442-6-4,

Considérant la demande de permis de construire référencé 9300120A0049 portant sur l'implantation d'un centre aquatique avenue Jean Jaurès (Fort d'Aubervilliers),

Considérant que la vacance de places de stationnement sur le parking dit Groperrin, propriété de l'OPH d'Aubervilliers,

Considérant la convention de longue durée de location de places de stationnement entre la Commune d'Aubervilliers et l'OPH d'Aubervilliers,

Adoption à l'unanimité par 46 pour , 2 ne prennent pas part au vote(Pierre SACK, Gilbert FAUCHEUX)

DELIBERE :

APPROUVE les termes de la convention de longue durée entre la Ville et l'OPH portant sur la location de vingt places de stationnement sur le parking sis 11 allée Charles Groperrin,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 15/07/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210708-lmc120761-DE-1-1
Publiée le : 15/07/21
Certifiée exécutoire : 15/07/21

Le Maire,

Karine FRANCKET

